

Munster Mag *en bref*

Juillet 2026 • s'Menschterer Blättla • Ville de Munster

Édito

Chères Munstériennes, Chers Munstériens,

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous découvrirez votre équipe renouvelée ainsi que les nombreux rendez-vous qui animeront l'été à Munster. C'est aussi l'occasion de partager avec vous l'élan qui accompagne ce début de mandat.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée une nouvelle fois. Ce mandat ouvre une nouvelle étape, faite de projets concrets (place du marché, salle des fêtes, rue de Lattre,...) et d'une volonté renforcée de construire

l'avenir avec vous. Nous souhaitons développer une démarche de concertation citoyenne, afin que chacun puisse mieux comprendre, enrichir et accompagner les décisions qui façonnent notre ville.

Les conseils municipaux sont ouverts au public, et j'invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à venir assister aux séances : c'est un moyen direct de suivre les projets, de s'informer et de participer à la vie démocratique locale.

Avec l'équipe municipale, nous poursuivrons les chantiers engagés et lancerons de nouvelles actions

pour améliorer le cadre de vie, soutenir l'attractivité de Munster et préparer les transitions de demain. Notre ambition est claire : faire de ce mandat un temps d'écoute, de proximité et d'innovation au service de tous.

Je vous souhaite un très bel été, riche en découvertes et en moments de partage.



Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

RESTEZ INFORMÉS !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

- le site internet municipal ;
- les panneaux d'information ;
- les réseaux de communication de la ville (panneau pocket, facebook, instagram)
- les prochains bulletins municipaux.



Vie municipale

Le conseil municipal est composé de 27 conseillers dont le maire, les cinq adjoints et de trois conseillères déléguées.

* désigne un siège au Conseil Communautaire de la Vallée de Munster.

LA MUNICIPALITÉ



Pierre DISCHINGER *

Maire

Vice Président de la communauté des communes de la Vallée.

Urbanisme, occupation du domaine public, ressources humaines, police municipale et marchés publics.



Pascal LAEMMEL *

1^{er} adjoint

Correspondant incendie et secours.

Services techniques, sécurité civile et protection incendie, sécurité des établissements recevant du public.



Audrey LUTZ *

Adjointe

Environnement, cadre de vie, embellissement, communication.



Roland GIANTI *

Adjoint

Sports et loisirs, organisation d'événements, culte catholique et vie associative.



Carla BRUNETTI *

Adjointe

Animation intergénérationnelle, solidarité, état civil, élections, commémorations, éducation, jeunesse.



Jean-François WOLLBRETT *

Adjoint

Conseiller communautaire délégué. Administration générale, jumelages et archives, politique du plurilinguisme, autres cultes.



Claude MULLER *

Conseillère déléguée

Seniors, événements conviviaux et suivi des personnes vulnérables.



Sandrine SCHMITT *

Conseillère déléguée

Conseil Municipal des Jeunes et manifestations dédiées à la jeunesse.



Hajer LEONE

Conseillère déléguée

Correspondante défense. Culture, plan communal de sauvegarde.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX - UNE AMBITION POUR MUNSTER



JérémY HAETTICH



Julien SCHAEER



Céline PARMENTIER



Sébastien GOEURY



Camille TANG



Blaise CARPENTER



Martine ZAHNER



Stéphane FELTZ



Laetitia FLESCHE



Ulrich SONNENBURG



Nathalie GRONDIN



Leila SCHALLER

MUNSTER COMMUNE D'AVENIR



Camille LANDWERLIN *



Pierre KLINGER *



**Mathilde
COINDEAU-WALTHER**



Samuel VALENTIN



Florianne GILLET



Jean-Daniel CHAPOT

SYNDICATS ET INSTANCES

Associations

Alsace Synergies

Pierre DISCHINGER t., Audrey LUTZ s.

Elus de la Montagne (ANEM)

Jean-François WOLLBRETT t.

Communes Forestières d'Alsace

Audrey LUTZ t., Pierre DISCHINGER s.

Maison du Kleeback

Hajer LEONE t.

Massif Vosgien

Pierre DISCHINGER t., Jean-François WOLLBRETT t.

Périscolaire et Loisirs Vallée de Munster - Pierre DISCHINGER.

Syndicats

Brigade verte (gardes champêtres)

Audrey LUTZ t., Samuel VALENTIN s.

Communes Forestières de la Vallée de Munster

Pierre DISCHINGER t., Audrey LUTZ t.

Fecht Amont

Audrey LUTZ t., Florianne GILLET s.

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Pierre DISCHINGER, Audrey LUTZ s.

Territoire Energie Alsace

Pascal LAEMMEL t., Audrey LUTZ t., Pierre KLINGER t.

Organismes et établissements publics

ADAUHR

Pierre DISCHINGER t., Pascal LAEMMEL t., Mathilde COINDEAU-WALTHER s.

Collège Frédéric Hartmann

Carla BRUNETTI t.

Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique - Roland GIANTI t.

Domial - Carla BRUNETTI t.

Habitats de Haut Alsace

Carla BRUNETTI t.

Hôpital Loewel - Leila SCHALLER t.

EHPAD Bethesda-Caroline

Carla BRUNETTI t.

Lycée Frédéric Kirschleger

Carla BRUNETTI t.

Réserve naturelle du Frankenthal-Missheimle - Pierre DISCHINGER.

t. = titulaire et s. = suppléant(e).

"27 Gemeindarotslitt, frische Idee, neja Projakta!"

RUE DE LA RÉPUBLIQUE : LA CIRCULATION RÉTABLIE

Après plusieurs mois de fermeture pour des raisons de sécurité, la circulation est à nouveau ouverte rue de la République. La démolition du bâtiment situé au 13 rue de la République met fin à une situation qui impactait fortement les déplacements dans ce secteur depuis près d'un an.

En effet, depuis juin 2025, cet axe était fermé en raison des risques présentés par un immeuble menaçant de s'effondrer. Face au danger de chute de matériaux sur la voie publique, la municipalité avait été contrainte de mettre en place un périmètre de sécurité et de prendre un arrêté de mise en sécurité urgente afin de protéger les riverains et les usagers.

Malgré plusieurs démarches engagées auprès du propriétaire, aucune intervention n'avait été réalisée pour sécuriser le bâtiment. La Ville a donc dû saisir la justice afin d'obtenir l'autorisation de procéder elle-même aux travaux de démolition. Cette procédure était indispensable pour permettre à la collectivité de faire valoir par la suite le remboursement des frais engagés.



À la suite de la décision judiciaire, la démolition a été réalisée au cours du mois de juin 2026, supprimant définitivement le risque pour la sécurité publique. Cette intervention permet aujourd'hui la réouverture complète de la route départementale et la suppression des déviations mises en place durant la période de fermeture.

Dans le même temps, l'organisation de la circulation a été adaptée. Le feu tricolore provisoire a été retiré et remplacé par un panneau STOP à l'intersection des rues des Clefs et Alfred Hartmann, ainsi que par un « cédez-le-passage » à l'angle des rues



de la République et Alfred Hartmann. La signalisation et les marquages au sol ont été modifiés en conséquence. Les places de stationnement ainsi que l'aire de livraison situées le long du restaurant sont maintenues. La circulation depuis la rue de la salle des fêtes retrouve également son fonctionnement habituel.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants, commerçants et riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long de cette situation exceptionnelle. Elle invite chacun à rester vigilant et à respecter la nouvelle signalisation afin de garantir la sécurité de tous.



UNE BELLE RÉUSSITE POUR LA FÊTE DES ÂÎNÉS 2026

La fête des aînés 2026 a rassemblé, le 3 mai, près de 250 convives dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La municipalité adresse ses remerciements à l'ensemble des participants, à Jean Martin Meyer et à l'Harmonie Hartmann pour l'animation musicale, ainsi qu'à l'Association des Skieurs du Tanet pour la confection de l'excellent repas.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2027.



11^{ÈME} ÉDITION DE L'OPÉRATION REMPOTAGE : UN RENDEZ-VOUS FLEURI ET CONVIVIAL



Samedi 16 mai, le parc Albert Schweitzer a accueilli la 11^{ème} édition de l'opération rempotage organisée par la Ville. Cet événement, désormais incontournable du printemps, a une nouvelle fois permis de distribuer du compost aux habitants de Munster afin d'encourager les initiatives de fleurissement. Plus de 9 m³ de terreau ont été mis gratuitement à la disposition des participants.

JOURNÉE CITOYENNE : PLUS DE 210 PARTICIPANTS !

Un immense merci à vous tous pour votre présence et votre engagement lors de la 5^{ème} journée citoyenne « Bîrjerdàj » organisée par la Ville de Munster. Cette événement a une nouvelle fois été un magnifique moment de partage, avec 210 participants réunis le samedi 23 mai. Votre énergie, votre bonne humeur et votre implication ont permis de réaliser de beaux projets au service de notre ville. C'est ensemble que vous avez démontré que l'esprit citoyen et le vivre ensemble ont toute leur place à Munster. Rendez-vous l'année prochaine !

Plus de 15 ateliers cette année ! Cuisine et préparation du repas, réfection du cabanon à livres au Badischhof, nettoyage de la ville, peinture, remplissage des hôtels à insectes, réfection des sentiers pieds-nus, plantations, entretien du lavoir Loewel, rénovation du poulailler au Dubach, entretien du Presbytère, peinture jardinage et rangement à l'école.



MAISONS FLEURIES

La Ville de Munster relance son traditionnel concours des maisons fleuries pour l'année 2026.

Les habitants souhaitant participer peuvent s'inscrire jusqu'au 15 juillet 2026 sur le site internet de la Ville ou directement à l'accueil de la mairie. La municipalité rappelle que la réinscription est automatique chaque année. Les participants ne souhaitant plus concourir ou désirant changer de catégorie sont invités à le signaler à l'accueil de la mairie.

FÊTE NATIONALE - LUNDI 13 JUILLET



Pour illuminer cette belle soirée, l'association le don de l'enfant mettra en vente des lampions. Les enfants et les plus grands pourront aussi profiter d'un stand de maquillage et de jeux en bois installés sur la place.

Restauration et buvette seront proposées par les Skieurs du Tanet et la Société Munstérienne de Tir, animées par le groupe Cosmos de 19 h à 21 h.

L'Harmonie de la Petite Vallée et les danseurs folkloriques « Marcaires de la Vallée » animeront la place du Marché. À 22 h 15, départ du défilé en direction du stade pour admirer un grand feu d'artifice à 23 h, puis retour à la place du Marché avec le groupe Cosmos jusqu'à minuit.

Tout au long de la soirée, profitez également du traditionnel bal des pompiers à la salle des fêtes, avec restauration et buvette.

LES JEUDIS DU PARC HARTMANN - DU 2 JUILLET AU 27 AOÛT



Chaque **jeudi, du 2 juillet au 27 août 2026**, le parc Hartmann vibrera au rythme d'animations estivales pensées pour célébrer la musique, la convivialité et le plaisir d'être ensemble pendant l'été.

Un rendez-vous hebdomadaire devenu incontournable pour les habitants de Munster et les visiteurs !

Programme complet sur : www.munster.alsace

LES KAFFEE KÜACHA

Les après-midis « Kaffee-Küacha » se déroulent à la Salle de la Laub de 14h30 à 17h30 aux dates suivantes :

2 juillet, 10 septembre, 8 octobre et 5 novembre

Un moment convivial à partager autour d'un café, de discussions et de jeux. À cette occasion, nous recherchons des joueurs et joueuses

de belote et de tarot débutants comme confirmés, pour partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et détendue.

" S'Kàffee Küacha, a Traffa, wo a scheener Momant isch fer ùnsri alti Generàtiona ! "



VOS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE



**13
SEPT**

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE ET DE LA TOURTE



**19-20
SEPT**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découvrez le programme complet des animations sur : www.munster.alsace > agenda et > ça bouge à Munster



PRÉVENTION CANICULE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LE REGISTRE COMMUNAL

Afin de renforcer la prévention et l'accompagnement en période de canicule, la Ville de Munster tient à jour un registre communal des personnes fragiles. Ce dispositif permet à la Ville de Munster de prendre contact avec les personnes inscrites lorsqu'une alerte canicule est déclenchée par les autorités préfectorales.

UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Vous pouvez demander votre inscription si :

- vous êtes âgé de 65 ans et plus ;
- vous êtes en situation de handicap ;

L'inscription peut être effectuée directement par vous-même, mais également par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou un service d'aide à domicile, avec votre accord.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Il vous suffit de compléter le formulaire joint à ce bulletin municipal et de le retourner à la mairie :

- par courrier ;
- ou de le déposer à l'accueil de la mairie.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre du plan canicule.

Pour toute autre information, nous vous invitons à contacter la mairie : 03 89 77 32 98.



ATTENTION CANICULE




Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

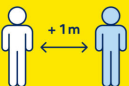
+
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

EXPRESSION LIBRE du groupe d'élus minoritaires du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Notre groupe s'engage à exercer une opposition constructive durant ce mandat. Nous soutiendrons les projets utiles à Munster, tout en veillant à la transparence, à la concertation et au respect de l'équilibre démocratique. Nous suivrons avec attention les grands projets municipaux, le sujet des PFAS et l'avenir de nos écoles.

Disponibles et mobilisés, nous sommes à votre écoute. Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook Munster Commune d'Avenir ou nous contacter via l'adresse munstercommunedavenir@proton.me

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »



PLAN D'ALERTE et D'URGENCE

Les personnes fragilisées peuvent s'inscrire auprès de la mairie de Munster en complétant ce formulaire ou en remplissant le formulaire sur le site de la ville www.munster.alsace En cas de montée des températures et d'alerte canicule, la mairie prendra contact par téléphone avec les personnes inscrites sur le registre afin d'évaluer la situation, rassurer et conseiller. Si un problème est détecté ou si la personne est injoignable (ou ses proches), la mairie est informée et prend toute mesure adaptée à la situation, notamment solliciter l'intervention à domicile des services de secours. Plus d'informations : 03.89.77.32.98 – mairie@ville-munster68.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

A retourner à la mairie : 1 place du marché 68140 MUNSTER

M/Mme Prénom :		Nom :	
Date de Naissance :			
Adresse :			
☐ Maison individuelle	☐ Appartement	Etage :	N° logement :
Téléphone fixe :		Téléphone portable :	
Vous êtes : ☐ âgé de 65 ans et plus			
☐ personne adulte en situation de handicap			
Situation familiale : ☐ seule ☐ en couple ☐ en famille			

Bénéficiez-vous : (merci d'indiquer le nom, le numéro de téléphone et le(s) jour(s) de passage) :			
☐ d'une aide à domicile :			
☐ d'un service de soins infirmiers :			
☐ du portage de repas à domicile :			
Nom du médecin traitant :			
Avez-vous des visites régulières ou contacts réguliers avec la famille, les voisins, les amis ? ☐ OUI ☐ NON			

Personnes à contacter en cas d'urgence :			
Prénom et Nom :		Prénom et Nom :	
Qualité :		Qualité :	
Téléphone :		Téléphone :	
Possède les clés du domicile ☐ OUI ☐ NON		Possède les clés du domicile ☐ OUI ☐ NON	
Si ce bulletin a été rempli à la demande d'une autre personne que l'intéressé, merci de préciser :			
NOM :		Qualité :	
		Téléphone :	

/! En cas d'ALERTE CANICULE, il est important que vous puissiez être contactés. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de toute absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 15 septembre (départ en vacances, hospitalisation ou hébergement dans une structure) en téléphonant à la mairie du Munster (03.89.77.32.98).

Je demande à figurer sur le registre confidentiel du Plan d'alerte et d'urgence, afin d'être contacté en cas de déclenchement de celui-ci par la Préfecture.

Date de la demande : Signature :